

dre ce service en retour de leur pension. Je crois que cette innovation me conduirait à faire plus d'affaires dans mon restaurant.

G. BOGGESE.

Si j'étais gérant...

D'un magasin à département, je préparerais un étalage de vitrine de bizarreries et de curiosités. L'étalage comprendrait des choses telles que des propulseurs d'aéroplane, un canon, des accessoires sous-marins et autres choses jamais vendues par des magasins à départements. Je placerais sur ces objets une enseigne proéminente portant ces mots: "Nous vendons presque tout, sauf ce qui se trouve dans cette vitrine."

R. P. ANDERSON.

Si j'avais un magasin de nouveautés...

J'aurais une carte colorée imprimée pour contenir toutes couleurs populaires. Je numéroterais chaque couleur. Je distribuerais ces cartes à mes clients; cela leur permettrait de téléphoner leurs commandes pour toutes les marchandises de couleur, rubans, soie, laines et même nets à cheveux — en désignant simplement la nature des marchandises demandées et en donnant le numéro représentant la couleur désirée. A la carte, je joindrais une explication des usages auxquels elle peut servir. De la sorte, beaucoup d'ordres pourraient m'être donnés qui, autrement, auraient pris le chemin du magasin du coin.

C. M. KEMBREY.

CONSERVATION DES FRUITS DANS L'EAU FROIDE.

M. Gabriel Bertrand a signalé à l'Académie des Sciences la possibilité de conserver des fruits pendant plusieurs mois, et même d'une année à l'autre, sans fermentation apparente, lorsque, après les avoir lavés, on les enferme dans un flacon exactement rempli d'eau. Il vient de faire connaître (Ac. des Sciences, séance du 23 juin 1919), les conditions "théoriques" auxquelles il doit être satisfait pour obtenir la bonne réussite de l'opération. Celle-ci dépend:

- 1° Du nombre, de la nature et du degré de vitalité des germes apportés par les fruits et de germes adhérents à la surface malgré le lavage;
- 2° De l'acidité des fruits;
- 3° De l'intensité des processus biochimiques qui éliminent l'oxygène dissous.

Les fruits fragmentés se conservent mieux que les fruits entiers, sans doute parce que les échanges entre l'eau et les sucs cellulaires sont accélérés: dès lors, les actions protectrices sont plus rapides que le développement des germes.

FABRICATION DE LA PULPE ET DU PAPIER

Cette industrie emploie maintenant au Canada, 16,000 hommes de plus qu'il y a dix ans

L'industrie de la pulpe et du papier offre un bel exemple de la sage politique canadienne qui consiste à tirer avantage de la fabrication domestique de nos ressources naturelles. D'après les statistiques du gouvernement, en 1908, 64 pour cent du bois de pulpe coupé au Canada était exporté à l'état brut, tandis que 36 pour cent seulement était manufacturé au Canada. En 1917, plus de 70 pour cent était manufacturé au Canada, moins de 30 pour cent étant exporté brut.

Il y a dix ans, le nombre d'hommes employés à la fabrication de la pulpe et du papier, au Canada, était d'environ 9,000. On estime qu'à présent il est de 25,000, et le montant d'argent payé annuellement en salaires s'élève à \$20,500,000. L'exportation de ce produit pour le dernier exercice financier s'est élevée à une valeur d'environ \$100,000,000. On exporte presque 90 pour cent du papier à journal manufacturé au Canada, et plus d'un tiers de celui employé aux Etats-Unis vient de notre pays.

On prédit le développement prochain des usines canadiennes au point d'élever la production du papier à journal pendant l'année à un total de 850,000 tonnes.

On ne peut trop insister sur l'importance de cette industrie dans le maintien et le développement de la valeur économique du Canada. Il n'existerait donc pas de plus mauvaise politique pour les différents gouvernements provinciaux, que celle de relâcher l'embargo actuel sur l'exportation du bois de pulpe brut coupé sur les terres de la Couronne. Une telle action réduirait la provision disponible de matériel brut pour les moulins canadiens, entraînerait le dépouillement plus rapide de nos forêts de bois de pulpe et causerait leur épuisement relatif dans une temps limité. On coupe maintenant environ 1,000,000 de cordes de bois à pâte sur des terres de particuliers et on l'exporte à l'état brut, en grande partie aux Etats-Unis.

La croissance prodigieuse et le développement de l'industrie de la pulpe et du papier au Canada démontrent clairement le besoin urgent de perpétuer nos forêts d'essences à pulpe, afin que cette grande industrie soit établie sur des bases permanentes et non pas simplement transitoires, comme on l'a constaté dans la plus grande partie des Etats-Unis de l'est. La protection contre le feu y a été tout à fait inefficace.

Heureusement au Canada, la grande masse des forêts appartient au public qui peut, en général, se permettre de penser à l'avenir. L'emploi d'un nombre toujours croissant de forestiers experts, par les services du gouvernement aussi bien que par les compagnies de pulpe et de papier, est bien encourageant pour cette industrie nationale.